

Image not found or type unknown



Divorce partage de bien immobilier

Par **joyl**, le **19/12/2010** à **13:23**

Bonjour,
Nous sommes mariés en communauté de biens, mon mari a reçu en avance sur héritage un terrain et avons construit une maison ensemble avant notre mariage, ma question est: en cas de divorce ai-je droit a la moitié de sa valeur malgré que le terrain ne m'appartient pas?
Je ne peux pas être contactée par téléphone car mon mari est présent.. merci d'avance pour votre réponse.